

[Text]

19% of total expenses. They have fallen by \$600 million since then.

Interest costs per unit of production are more difficult to come by, since we do not have breakdowns for all commodities. But for example if we look at the western grain stabilization data we see that interest costs rose from \$1.48 per acre in 1976 to \$2.58 per acre in 1984.

• 1145

The Chairman: Thank you very much, Dr. McKenzie.

As Dr. Brightwell indicated, we think we are in for a long haul on this particular study. It is an area the farm community has been speaking about for a long time. I think many of them realize our options are limited with our ability to affect world prices for their products, but they have maintained that their input costs have been rising substantially and in an unacceptable manner, and we are anxious to come to grips with that. I think you have provided us with a good introductory overview, and I appreciate that. Mr. Malone.

Mr. Malone: Mr. Chairman, I first of all want to thank our witnesses for being here. I think it is a very, very important subject we are undertaking, and clearly one the agricultural production community will be following with interest.

I want to start first by asking about some of the chemicals where I think clearly there is a discriminatory practice taking place in their marketing. The example I give is Banvel and Dycleer. There is no difference between the two. They are exactly the same chemical; and I have satisfied myself that is the case. I know sometimes we re-label chemicals, but there are at least minuscule differences. With these two there is not.

Banvel is the only one licensed for agricultural use, and it is selling for \$20 a unit higher than is Dycleer, which is sold for municipal use. The company's argument to that is that it is that way because of the volume marketing it can do to a municipality. But if you take other areas where that same kind of volume marketing can take place—aerial crop sprayers, the large farms and ranches—it seems to me there really is something wrong in the whole process in Consumer and Corporate Affairs that allows for simply the re-labelling of a chemical—the same chemical exactly—and charging the agricultural sector more, in a time when we are experiencing what we all know to be happening in the agricultural production area.

I am wondering if you could comment on two aspects of that. First, to what extent does that example exist with other chemicals? Second, and most important, what approaches might we take to try to rectify what is first of all unfair, and secondly, what rises up as an example of an irritant that certainly makes the agricultural production sector very annoyed, because they believe in these depressed times they are being picked upon.

[Translation]

représentait la plus grande dépense, soit 2.4 milliards de dollars ou 19 p. 100 des dépenses totales. Ce chiffre est maintenant tombé à 600 millions de dollars à l'heure actuelle.

Les frais d'intérêt par unité de production sont plus difficiles à obtenir, étant donné que nous n'avons pas de ventilation par denrée. Mais si nous jetons un coup d'oeil sur les données relatives à la stabilisation concernant le grain de l'Ouest, nous nous rendons compte que les frais d'intérêt passent de 1.48\$ l'acre en 1976 à 2.58\$ l'acre en 1984.

Le président: Merci beaucoup, monsieur McKenzie.

Comme l'a souligné M. Brightwell, nous aurons beaucoup à faire à la lumière de cette étude. La collectivité agricole soulève ces questions depuis déjà fort longtemps. Beaucoup d'agriculteurs se rendent compte que nos choix sont limités par notre faculté de modifier les prix mondiaux pour leurs produits, mais ils ont toujours soutenu que le coût de leurs intrants ont augmenté de façon importante et inacceptable, et nous sommes impatients d'aborder ce problème. Vous nous avez brossé un tableau préliminaire très utile, et nous vous en sommes reconnaissants. Monsieur Malone.

M. Malone: Monsieur le président, permettez-moi tout d'abord de remercier les témoins d'être venus nous rencontrer. Nous abordons un sujet extrêmement important, et les producteurs suivront nos travaux avec intérêt.

Je voudrais tout d'abord poser quelques questions au sujet des produits chimiques, car il y a à mon avis des pratiques discriminatoires sur le marché. Je pense plus particulièrement aux produits Banvel et Dycleer. Il n'y a aucune différence entre les deux. Il s'agit du même produit chimique, j'ai vérifié. Je sais que parfois on a rebaptisé des produits chimiques, mais il y a dans ce cas au moins une différence très minime. Dans le cas de ces deux produits, il n'y a aucune différence.

Banvel est le seul produit autorisé pour l'utilisation en agriculture, il se vend 20\$ l'unité plus cher que le Dycleer, qui est vendu pour l'usage des municipalités. D'après la société, il en est ainsi à cause du volume de vente dans le cas des municipalités. Toutefois, prenons le cas de d'autres secteurs où le même genre de volumes sont utilisés—pour les pulvérisations aériennes de récoltes, pour les grosses fermes et les ranchs—on se rend compte que quelque chose n'est pas tout à fait juste et que Consommation et Corporations permet simplement qu'on appose une nouvelle étiquette sur un produit chimique—alors qu'il s'agit du même produit exactement—et qu'il impose au secteur agricole des frais supplémentaires à un moment où les choses sont déjà assez difficiles dans ce domaine.

Pourriez-vous me répondre à ce sujet. Premièrement, dans quelle mesure la même situation existe-t-elle pour d'autres produits chimiques? Deuxièmement, et la question est très importante, que pourrions-nous faire pour rectifier ce qui est à tout le moins injuste et très ennuyeux pour les producteurs agricole. Dans ces temps difficiles, le secteur agricole a l'impression qu'on lui en met beaucoup sur le dos.